



Élection fédérale 2011

L'ÉGALITÉ DES FEMMES

Ce qu'ont fait les conservateurs

Stephen Harper a fait reculer l'égalité des femmes depuis qu'il a été porté au pouvoir pour la première fois en 2006. Son premier geste a été d'annuler les ententes sur l'éducation préscolaire et les services de garde à l'enfance, qui auraient donné aux femmes et à leurs familles un début d'accès aux services d'éducation préscolaire et services de garde à l'enfance.

Le gouvernement Harper a réduit de 37 pour cent le financement de Condition féminine Canada. Il a aussi comprimé les subventions de nombreux groupes déterminants pour la défense de l'égalité des femmes : l'Institut canadien de recherche sur les femmes, le Réseau canadien pour la santé des femmes, le Centre pour l'égalité des droits en matière d'adaptation (Center for Equality Rights in Accommodation), l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, la Coalition du Nouveau-Brunswick pour l'équité salariale, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, l'Association ontarienne des maisons de transition et de réadaptation, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec et Action travail des femmes.

À cause de cette longue liste, beaucoup de femmes ne peuvent plus faire entendre leur voix au Canada. Vu le maigre 22 pour cent de femmes au Parlement et leur faible proportion dans le cabinet Harper, les groupes canadiens de femmes sont

essentiels pour soulever des enjeux importants dans la vie des femmes.

Les conservateurs de Harper s'attaquent à l'égalité des femmes aussi par des mesures budgétaires, dont le plus récent exemple est l'annonce du fractionnement du revenu pour les couples avec enfants. Seulement 13 pour cent des familles canadiennes sont dirigées par des couples avec un seul soutien de famille au revenu assez élevé pour être admissible à cette mesure et seuls les plus riches pourront accumuler des économies d'impôt substantielles. Les plus grands bénéficiaires du fractionnement du revenu sont les soutiens de famille mâles situés dans les tranches de revenus plus élevés.

Le fractionnement du revenu est une mesure inutile pour les plus défavorisés : les chefs de familles monoparentales, les personnes seules et les familles sans aucun salaire ou celles des travailleurs autonomes.

Les députés conservateurs s'emploient méthodiquement à faire disparaître le registre des armes d'épaule, et ignorent les craintes des femmes au sujet des drames conjugaux que pourrait favoriser l'absence d'un registre. En 1989, les armes à feu étaient responsables d'environ 40 pour cent des meurtres perpétrés contre des femmes, mais grâce à un contrôle plus strict, elles n'en représentent plus maintenant que 15 pour cent. M. Harper a récemment exprimé son intention de supprimer le registre des armes à feu

si son parti devenait majoritaire à la Chambre des communes.

Il n'est pas exagéré de dire que l'égalité des femmes a régressé sous les gouvernements successifs de Stephen Harper.

Les faits

- En 2010, le Forum économique mondial plaçait le Canada au 20^e rang des pays du monde pour ce qui est de l'égalité hommes-femmes, une régression par rapport au 14^e rang qu'il occupait en 2006.
- Les chiffres sont encore plus alarmants en ce qui concerne l'écart salarial pour cette même année 2010, le Canada se classant bon 33^e. La moyenne estimative du revenu au travail pour les femmes, au Canada, est de 28 315 \$, comparativement à 40 000 \$ pour les hommes.
- En 2009, 73 pour cent des mères canadiennes avec des enfants à charge de moins de 16 ans et 64 pour cent de celles ayant des enfants de moins de 3 ans étaient sur le marché du travail.
- Les femmes occupent plus souvent des emplois précaires, à temps partiel ou temporaires. Même si leur taux de chômage (6,5 pour cent) est comparable à celui des hommes (6,9 pour cent), seulement 33 pour cent d'entre elles se qualifient pour l'assurance-emploi, contre 44 pour cent pour les hommes.
- La pauvreté des femmes s'accroît de façon inquiétante. Selon la Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et les droits de la personne, 51,2 pour cent des mères

D'autres mesures pourraient aussi paver la voie à un gouvernement plus favorable aux femmes, comme l'annulation des baisses d'impôt pour les grandes entreprises, dont le montant

monoparentales avec des enfants de moins de six ans vivent dans la pauvreté. En 2008, près d'un enfant sur neuf et un enfant autochtone sur quatre, ainsi que leurs familles, vivaient dans la pauvreté.

- Selon les données de Statistique Canada, les femmes autochtones, au Canada, sont également 7 fois plus à risque d'être assassinées que les femmes non autochtones. Une recherche menée par l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a démontré que les femmes et les jeunes filles autochtones courent autant de risques d'être assassinées par un étranger ou une connaissance que par un partenaire sexuel – une situation très différente de celle des femmes non autochtones, qui sont plus souvent tuées par leur conjoint.

De meilleurs choix

La pauvreté vécue par les femmes pourrait être fortement atténuée par un investissement et un engagement véritables dans les collectivités des Premières Nations; dans nos systèmes d'éducation et de santé; dans des programmes nationaux d'éducation préscolaire et de services de garde à l'enfance, et dans des politiques de soins de longue durée, de logement abordable et de transports collectifs.

Les familles et les collectivités retireraient de grands avantages d'investissements créateurs d'emplois dans des secteurs où les femmes sont majoritaires, comme la santé, l'éducation, les services de garde à l'enfance, les services sociaux et les soins de longue durée.

pourrait être réaffecté à un programme national de garderies, et l'élargissement de l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi.

:te/sep491